

DÉLIBÉRATION N°CR 2025-046 DU 19 NOVEMBRE 2025

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - NOVEMBRE 2025

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la santé publique ;

VU le décret du décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

VU le décret n° 2025-930 du 8 septembre 2025 relatif à l'Université Gustave Eiffel et modifiant ses statuts ;

VU l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

VU l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;

VU la délibération n° CR 2021-065 du 17 novembre 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2021-061 du 23 septembre 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU les statuts de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort modifiés en 2016 ;

VU les statuts de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca) modifiés en 2017 ;

VU la convention constitutive de La contemporaine – bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains modifiée en 2018 ;

VU le rapport n°CR 2025-046 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Secteur Logement, Aménagement durable du territoire et SDRIF Environnemental

Désigne à l'**Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort**, pour un mandat de quatre ans : trois représentants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tels que figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Secteur Solidarités, Santé et Famille

Désigne au **Conseil de surveillance de l'Hôpital de pédiatrie et de rééducation (HPR) de Bullion** : un représentant au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 2a à la

présente délibération.

Désigne à l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard** : deux représentants au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 2a à la présente délibération.

Article 3 : Secteur Administration générale, Efficacité administrative et Dialogue social

Désigne en tant que **Médiateur de la Région Île-de-France**, pour un mandat de six ans : la personnalité proposée par la Présidente, à la majorité des deux tiers des membres du conseil régional, à compter du 1er janvier 2026, tel que figurant en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : Secteur Recherche et Enseignement supérieur

Désigne au **Conseil d'administration et au Conseil scientifique de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca)**, pour un mandat de quatre ans : un représentant au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 4a à la présente délibération.

Désigne au **Conseil de La Contemporaine – Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains**, pour un mandat de quatre ans : un représentant titulaire et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 4b à la présente délibération.

Désigne au **Conseil d'administration et au Parlement étudiant de l'Université Gustave Eiffel** : un représentant titulaire et son suppléant de même sexe au Conseil d'administration, ainsi qu'un représentant titulaire au Parlement étudiant, au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 4c à la présente délibération.

Article 5 : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe 5 à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Pécresse', with a stylized, cursive script.

VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 20 novembre 2025, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 20 novembre 2025 (référence technique : 075-237500079-20251119-lmc1248129A-DE-1-1) et affichage ou notification le 20 novembre 2025.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - ESH de Maisons-Alfort

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°1.

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort

Désigne, pour un mandat de quatre ans, trois représentants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

M. Romain MARIA

M. Olivier DOSNE

M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE

Annexe 2a - HPR de Bullion

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2a

**Conseil de surveillance de l'Hôpital de pédiatrie et de rééducation (HPR)
de Bullion**

Désigne un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Thomas GOURLAN

Annexe 2b - IFSI de Ville-Evrard

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2b.

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard

Désigne deux représentants au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Farida ADLANI

M. Ludovic TORO

Annexe 3 - Mediateur de la Region

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3.

Médiateur de la Région Île-de-France

Désigne, pour un mandat de six ans, un médiateur à la majorité des deux tiers des membres du conseil régional :

Mme Florence LEGROS

Annexe 4a - Supmeca

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4a.

Conseil d'administration et conseil scientifique de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca)

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Geoffrey CARVALHINHO

Annexe 4b - La Contemporaine

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4b.

Conseil de La Contemporaine - Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant titulaire et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Béatrice LECOUTURIER (titulaire)

M. Sébastien GUERIN (suppléant)

Annexe 4c - CA et PE de l'Université Gustave Eiffel - noms

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4c.

Conseil d'administration et Parlement étudiant de l'Université Gustave Eiffel

Désigne un représentant titulaire et son suppléant de même sexe au sein du Conseil d'administration, ainsi qu'un représentant au sein du Parlement étudiant, au scrutin majoritaire à deux tours :

Conseil d'administration	Parlement étudiant
Mme Angela PASCOA DOS SANTOS (titulaire) Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX (suppléante)	Mme Angela PASCOA DOS SANTOS

Annexe 5 - Remplacements

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°5.

BULLETIN DE VOTE N°5
REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

RAPPORT CR 2025-046

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

Conseil d'administration de la SEM Genopole

Jean-Marc GERMAIN (SER)	Titulaire	Jérôme GUEDJ (SER)
-------------------------	-----------	--------------------

LGT Jacques Monod (Clamart)

Sophie DESCHIENS (IDFR)	Suppléante	Carine MARTINI (IDFR)
-------------------------	------------	-----------------------

Dispositif d'aide après-réalisation - Commission de visionnage long-métrage

Eric SCHAHN (UDI)	Titulaire	Elodie DUCROHET (UDI)
Armelle JULIARD-GENDARME (UDI)	Suppléante	Florence DE PAMPELONNE (UDI)

LGT Romain Rolland (Ivry-sur-Seine)

Valentin AUBRY*	Suppléant	Bertrand SIMONIN*
-----------------	-----------	-------------------

Conseil d'administration de l'EPA de Paris-Saclay (EPAPS)

Othman NASROU (IDFR)	Suppléant	Nelly GARNIER (IDFR)
----------------------	-----------	----------------------

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°1.

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort

Désigne, pour un mandat de quatre ans, trois représentants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

M. Romain MARIA

M. Olivier DOSNE

M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2a

**Conseil de surveillance de l'Hôpital de pédiatrie et de rééducation (HPR)
de Bullion**

Désigne un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Thomas GOURLAN

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2b.

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard

Désigne deux représentants au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Farida ADLANI

M. Ludovic TORO

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3.

Médiateur de la Région Île-de-France

Désigne, pour un mandat de six ans, un médiateur à la majorité des deux tiers des membres du conseil régional :

Mme Florence LEGROS

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4a.

Conseil d'administration et conseil scientifique de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca)

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Geoffrey CARVALHINHO

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4b.

Conseil de La Contemporaine - Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant titulaire et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Béatrice LECOUTURIER (titulaire)

M. Sébastien GUERIN (suppléant)

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4c.

Conseil d'administration et Parlement étudiant de l'Université Gustave Eiffel

Désigne un représentant titulaire et son suppléant de même sexe au sein du Conseil d'administration, ainsi qu'un représentant au sein du Parlement étudiant, au scrutin majoritaire à deux tours :

Conseil d'administration	Parlement étudiant
Mme Angela PASCOA DOS SANTOS (titulaire) Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX (suppléante)	Mme Angela PASCOA DOS SANTOS

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°5.

BULLETIN DE VOTE N°5
REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

RAPPORT CR 2025-046

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

Conseil d'administration de la SEM Genopole

Jean-Marc GERMAIN (SER)	Titulaire	Jérôme GUEDJ (SER)
-------------------------	-----------	--------------------

LGT Jacques Monod (Clamart)

Sophie DESCHIENS (IDFR)	Suppléante	Carine MARTINI (IDFR)
-------------------------	------------	-----------------------

Dispositif d'aide après-réalisation - Commission de visionnage long-métrage

Eric SCHAHL (UDI)	Titulaire	Elodie DUCROHET (UDI)
Armelle JULIARD-GENDARME (UDI)	Suppléante	Florence DE PAMPELONNE (UDI)

LGT Romain Rolland (Ivry-sur-Seine)

Valentin AUBRY*	Suppléant	Bertrand SIMONIN*
-----------------	-----------	-------------------

Conseil d'administration de l'EPA de Paris-Saclay (EPAPS)

Othman NASROU (IDFR)	Suppléant	Nelly GARNIER (IDFR)
----------------------	-----------	----------------------